

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné directeur général de la susdite Municipalité:

Qu'il y aura une séance extraordinaire le **4 février 2025 à 18h30**, au centre communautaire de Luskville, situé au 2024 route 148, Pontiac.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de la séance**
2. **Parole au public et questions**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Offre d'achat - camionnette pour le service de sécurité publique**
5. **Offre d'achat - camion lourd pour le service des travaux publics**
6. **Octroi d'un contrat temporaire – loisirs, vie communautaire et communications**
7. **Autorisation de dépense – envoi postal du bilan du maire 2024**
8. **Location d'une imprimante pour la bibliothèque de Quyon**
9. **Période de questions du public**
10. **Levée de la séance**

DONNÉ À PONTIAC, ce 31^e jour du mois de janvier de l'année deux mille vingt-cinq.



M. Mario Allen
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résident à Pontiac certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-haut en affichant une copie sur notre site Internet entre 8h00 et 16h00, le 31^e jour de janvier deux mille vingt-cinq.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 31^e jour de janvier deux mille vingt-cinq.



M. Mario Allen
Directeur général